

# lemps

Côté Sud

N°14  
JUN 2017

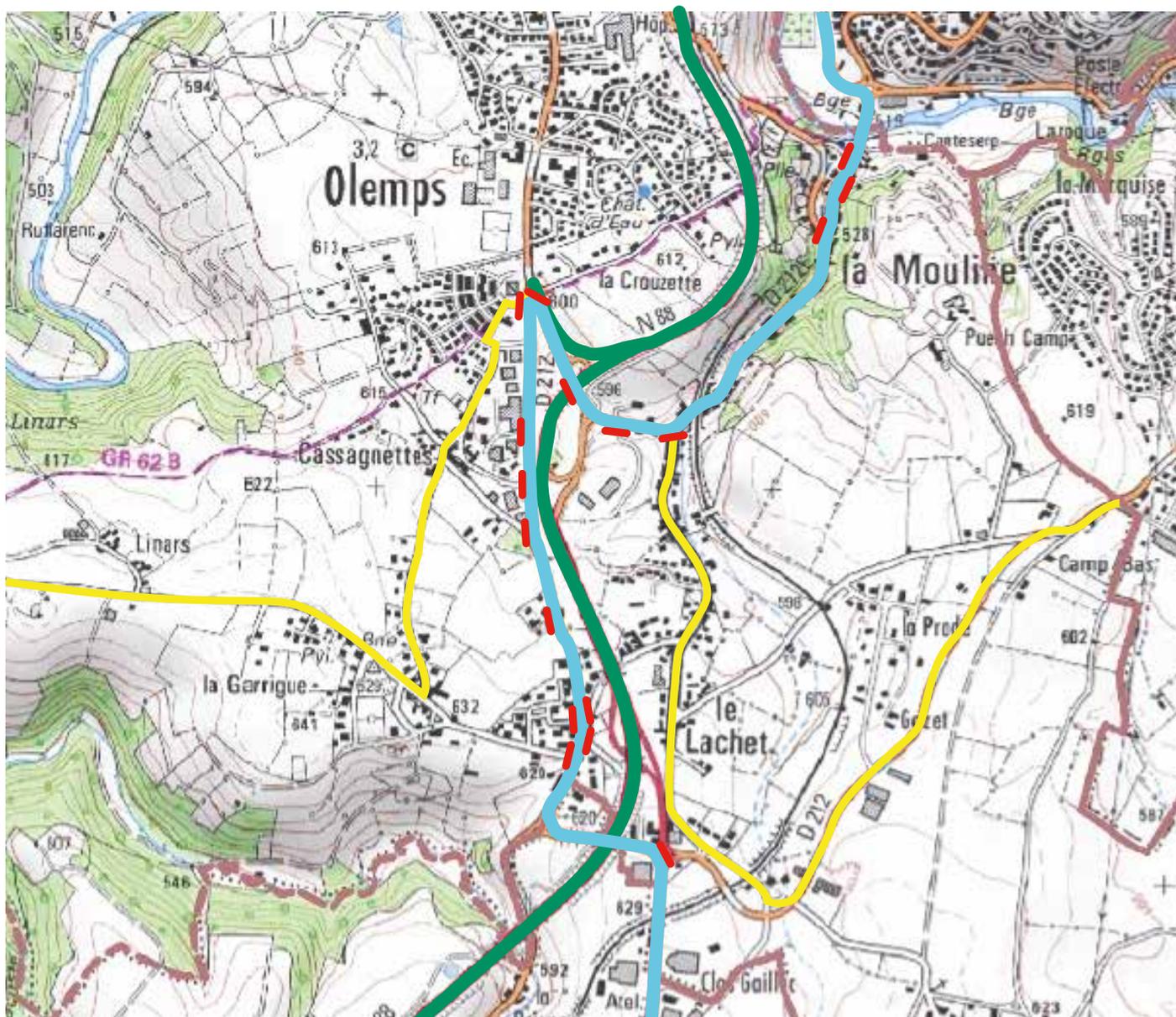


Le Tour de France traversera notre commune, le 15 juillet, comme en 2015.

La circulation des véhicules sera perturbée de 14h00 à 18h00. Par ailleurs, le stationnement de tout véhicule sur le trajet de la course est formellement interdit à partir du 14 juillet au soir (sous peine d'enlèvement par fourrière).

La protection des cyclistes et des spectateurs sera assurée aux endroits dangereux par la mise en place de barrières ou de cordages. Souhaitons que le sens civique oblige chacun à respecter les consignes de sécurité.

Sur le plan ci-dessous vous trouverez les informations relatives à la circulation routière mise en place ce jour-là.



Nous sommes conscients des désagréments occasionnés, mais malgré tout nous comptons sur les Olempiens pour réserver le meilleur accueil à cette manifestation.

Passage du Tour

Entrée sur Olemps

2 sorties

Routes fermées

Pas d'accès possible sur le circuit du Tour de France.

Le CD67 (Rodez - Hôpital Ste Marie - Toizac) sera fermé à la hauteur de l'embranchement Saint Joseph.



Nous voici à mi-mandat. Les projets prennent forme : nouvelle médiathèque, arboretum, aire de jeux (qui connaît un franc succès). Prochainement le mobilier urbain et le parcours de santé seront installés.

Les travaux de voirie vont commencer et tout particulièrement l'avenue des Peyrières.

Les bâtiments scolaires sont en cours d'agrandissement et le nombre d'enfants scolarisés sur la commune ne cesse de croître.

Le R.A.M. (Relais d'Assistants Maternels) a ouvert ses portes et une micro-crèche privée sera opérationnelle au Lachet dès le 1er septembre.

Le Manoir a été réhabilité afin d'accueillir les centres de loisirs. La municipalité épaulée par le monde associatif, continue d'œuvrer, offrant à tous les meilleures conditions pour son « mieux vivre ensemble ».

Nos agents s'affairent aussi, afin que notre environnement soit agréable (dommage que certains ne le respectent pas).

Nous devons faire face à un monde de plus en plus violent. Ne manquons pas de solidarité envers ceux qui subissent les guerres, les attentats...

Les Olempiens étaient au rendez-vous des élections et ont montré par leur vote leur attachement à la démocratie.

Quant aux élus, ils continuent de travailler avec passion pour Olemps et ses habitants.

Je vous souhaite donc de profiter des belles journées ensoleillées et de bonnes vacances.

Sylvie LOPEZ  
Maire



<b>Vie municipale</b>	.....	p. 5
<b>Commissions municipales</b>	.....	p. 8
<b>Communauté d'agglomération</b>	.....	p. 16
<b>Associations</b>	.....	p. 17
<b>Numéros utiles</b>	.....	p. 25
<b>État-civil</b>	.....	p. 27

## MAIRIE

Heures d'ouverture au public :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- mardi après-midi fermé.
- 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 12h00 (sauf juillet et août).

Permanence des élus :

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h00 à 12h00 (de septembre à juin).

Téléphone : 05 65 75 51 00

Site internet : [www.mairie-olemps.fr](http://www.mairie-olemps.fr) - Mail : [mairie@mairie-olemps.fr](mailto:mairie@mairie-olemps.fr)

Directrice de la publication : M<sup>me</sup> Sylvie LOPEZ - Maire / Rédaction : commission communication - Conception et impression : Groupe Burlat Rodez

## Parc Public

### Arboretum

Un arboretum est un site regroupant une collection botanique d'arbres et d'arbustes provenant du monde entier, et a pour but de les promouvoir auprès de toutes les générations. Les premiers furent créés en Grande-Bretagne puis en France à partir du 19<sup>e</sup> siècle. À cette époque, les explorateurs et autres colons rapportaient des graines ou de jeunes plants de leurs voyages dans les régions du monde.

L'arboretum d'Olemps sera découpé en 3 zones (Europe, Amérique, Asie) avec une centaine d'espèces. Chaque arbre sera identifié par une plaquette explicative avec un QR code qui permettra de le découvrir dans les moindres détails. Une tablette sera mise à disposition à la médiathèque.

Objectifs de l'arboretum :

- Mieux connaître l'arbre, sa vie, son histoire, ses utilisations, son rôle et sa fonction dans la nature,
- Créer des animations communales autour de l'arbre,
- Préserver des essences régionales et introduire des arbres de même essence, mais d'espèces rares, à titre pédagogique,
- Offrir aux générations futures, un lieu de ressourcement, dans le calme d'un espace forestier protégé et aménagé.



### Aménagements

Des agrès vont être implantés afin de créer un parcours de santé.

Du mobilier urbain (mâts d'éclairage, bancs,

### Aire de jeux

Près de la salle 7-77, une nouvelle aire de jeux a ouvert ses portes, pour la plus grande joie des enfants.



poubelles, rateliers à vélos... ) complètera petit à petit l'aménagement du parc.

Chacun d'entre nous, pourra apprécier ce lieu en fonction de ses goûts : lecture, promenade, sport, rencontre entre générations...

## Salle 7-77

Le comité de pilotage de notre nouvelle salle se réunit régulièrement pour faire le point sur les demandes de location et surtout pour programmer des manifestations culturelles diverses pour les Olempiens.

Notre but est d'offrir des spectacles variés accessibles à tous.

Cette salle, très appréciée par les artistes qui s'y sont produits, ne demande qu'à vivre. Aussi, les initiatives de nos associations sont les bienvenues. C'est ensemble que nous pourrons enrichir la vie culturelle de notre commune.

## Programmation 2017 :

- **Des concerts** comme les groupes Manhattan, Impact en avril, d'autres étant en programmation pour l'automne,



- **Le Printemps du Théâtre** avec 4 soirées très différentes,
  - Le jour de l'Italienne,
  - Morts sans sépulture,
  - L'art de la chute, le Dieu du carnage,
  - Différentes scénettes : Dernier apéritif, Comme la lune...



- **2 soirées « Picnic Ciné »**, vous pouvez pique-niquer à partir de 19h30.

Mercredi 19 juillet à 22h30

Projection du film « Une famille à louer ».

Paul-André, la quarantaine, est un homme timide et plutôt introverti. Riche mais seul, il s'ennuie profondément et finit par conclure que ce dont il a besoin, c'est d'une famille ! Violetta, quadragénaire pleine de peps, est menacée d'expulsion et a peur de perdre la garde de ses deux enfants. Paul-André propose alors un contrat en tout bien tout honneur pour louer sa famille contre le rachat de ses dettes. Pour le meilleur et pour le pire...



Mercredi 23 août à 21h30

Projection du film « Belle et Sébastien : l'aventure continue ».

Sébastien a grandi, il a maintenant 10 ans. Belle et lui attendent impatiemment le retour d'Angelina...

Mais Angelina ne revient pas. Elle a disparu dans un accident d'avion au coeur des forêts transalpines. Tout le village a perdu espoir. Tout le village sauf César : le grand père de Sébastien connaît un homme, Pierre, qui pourrait les aider à retrouver Angelina. Mais avant de sauver la jeune femme, l'enfant et son chien vont devoir braver mille dangers, traverser mille épreuves et affronter un secret. Un secret qui va changer la vie de Belle et de Sébastien à tout jamais. L'aventure continue...



Vous pouvez apporter tables et chaises.

En cas de mauvais temps, la séance de cinéma se déroulera à l'intérieur de la salle 7-77.

## Nouveaux services

### Nous souhaitons la bienvenue à :

Mme Pauline GARRIC  
Pédicure-podologue, réflexologue  
Rés. La Fontaine - Rue des Peyrières  
☎ 05 65 75 20 19.

Mme Nadine CARCENAC  
Assistance informatique et Internet  
aux particuliers, à domicile  
☎ 06 89 81 71 08.

Une micro-crèche ouvrira le 1<sup>er</sup> septembre 2017,  
Route du Bois Vert - Lotissement des Côteaux de  
Lagarrigue.

## Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé tous les  
samedis, en juillet et en août.

## Carte Nationale d'identité et passeport

Les demandes de carte nationale d'identité et  
de passeport sont à faire auprès des mairies de  
Rodez ☎ : 05 65 77 88 00 ou  
Onet-le-Château ☎ : 05 65 77 25 00 .  
Il est nécessaire de prendre rendez-vous.

## Recensement militaire

Tous les Français, femmes et hommes, doivent se  
faire recenser entre la date de leur 16<sup>e</sup> anniversaire  
et le 3<sup>e</sup> mois suivant.

Pour cela, il faut soit se rendre en mairie, soit se  
connecter à **service-public.fr**.

Pièces à fournir : pièce d'identité justifiant de la  
nationalité française (carte nationale d'identité ou  
passeport) et livret de famille à jour.

## Personnel de mairie

En novembre, trois employés ont reçu la médaille  
du travail :

- M. Freddy BEVILACQUA,
- M. Benoît DRESSAYRE,
- M. Alain POUJOL.

Aux services techniques, M. Éric MONTROZIER  
assure le remplacement de M. Alain POUJOL (en  
disponibilité). M. Freddy BEVILACQUA fera valoir  
ses droits à la retraite en juillet.

Au service administratif, M. Christophe CUINIER,  
directeur général, nous quitte pour de nouvelles  
fonctions.

Au service Relais Assistant(e)s Maternel(le)s,  
Mme Sandrine PASCAL sera remplacée par Mme  
Agathe PEREZ dès septembre.

## Recensement de la population

Le prochain recensement de la population se  
déroulera en janvier et février 2018. Nous vous  
demandons de réserver le meilleur accueil aux  
agents recenseurs.

## Revêtement de la rue des Peyrières

La rue des Peyrières va recevoir un nouveau  
revêtement durant la première semaine du mois  
d'août (lundi 31 juillet au 04 août).

Des déviations seront mises en place. Il est  
possible qu'à certaines heures de la journée,  
la voie soit totalement fermée à la circulation  
automobile. Aucun bus ne desservira la partie :  
mairie - place de la Croix.

Nous vous demandons la plus grande indulgence  
afin que les travaux se déroulent dans les  
meilleures conditions.

## Assainissement

### (branchement eaux usées - eaux pluviales)

Toute vente d'un bien est subordonnée à  
l'obtention d'un certificat de conformité délivré par  
VEOLIA après un contrôle sur les biens.

## Élections

### Résultats élections présidentielles

Inscrits	2430
Votants	2053
Blancs	195
Bulletins et enveloppes annulés	79
Suffrages exprimés	1779
M. Emmanuel MACRON	1393
Mme Marine LE PEN	386

### Résultats élections législatives

Inscrits	2431
Votants	1307
Blancs	115
Bulletins et enveloppes annulés	33
Suffrages exprimés	1159
M. Stéphane MAZARS	861
M. Yves CENSI	298

## Inscription et changement de domicile

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales  
avant le 31 décembre 2017 pour l'année 2018.

N'oubliez pas de signaler, en mairie, si vous  
changez de domicile même à l'intérieur de notre  
commune. Cela peut vous éviter une radiation  
des listes électorales.

Le courrier électoral nous étant retourné par La  
Poste avec la mention : *n'habite pas à l'adresse  
indiquée*, permet à la commission de révision des  
listes électorales de radier l'électeur concerné.

## Civisme

L'ennemie d'un cadre de vie agréable est l'incivilité. Ces quelques rappels permettront de vivre harmonieusement en respectant les autres.

### Troubles de voisinage

Tapage nocturne ou diurne : (tondeuse, tronçonneuse, aboiements...) en dehors des heures autorisées qui sont :

- Jours ouvrables de : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 19h30,
- Samedis de : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 19h00,
- Dimanches et jours fériés de : 10h00 à 12h00.

Ordures, déchets et matériaux : les sacs noirs et jaunes relevés à domicile sont à sortir devant chez soi, le jour de la collecte et non la veille ! Ils peuvent aussi être déposés dans les conteneurs enterrés prévus à cet effet et non à côté.

Les autres déchets doivent être apportés à la déchetterie. Nous avons la chance d'en avoir une sur la commune, utilisons-la !

Horaires déchetterie, mardi, jeudi et samedi de : 09h00 à 12h00 - 14h00 à 18h30.

Le déploiement des conteneurs enterrés se poursuit. Les secteurs concernés seront informés le moment venu.



## Entretien des haies

Chacun est tenu de tailler ses haies en bordure du domaine public afin que les piétons et les personnes à mobilité réduite puissent circuler en toute sécurité



## Espaces publics

Les chiens : des déjections au milieu d'un trottoir, d'une rue, d'un jardin public ou d'un espace-jeu réservé aux enfants, voilà de quoi mettre de mauvaise humeur !

Il n'est pas difficile d'utiliser les poches mises à disposition par la mairie.

Elles sont implantées sur les distributeurs de poches à déjection : parking espace sportif Georges BRU, av. de Léront, rue du Château d'eau, place de la Croix, espace vert au bas de la Mouline.

La municipalité étudie un projet **d'amendes de police** pour sanctionner le comportement des propriétaires d'animaux :

- Pénétrer avec l'animal dans des lieux interdits aux animaux (terrains de sports, aire de jeux, salles communales...),
- Ne pas tenir son animal en laisse dans les espaces publics,
- Ne pas ramasser les déjections.

Vandalisme : les actes de vandalisme sur les bâtiments communaux, les espaces publics, les panneaux routiers, entraînent un coût financier de plus en plus important pour notre commune :

- Intervention des services du nettoyage de l'agglomération autour des conteneurs (poubelles, verre) en dehors de collectes habituelles,
- Intervention des services communaux pour remise en état des locaux,
- Remplacement du matériel cassé ou volé.



Francine  
TEISSIER



Françoise  
GALEOTE



Marc  
HENRY-VIEL



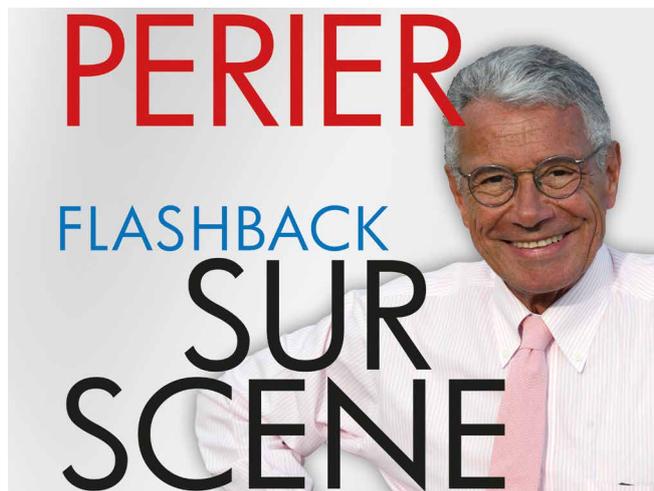
Huguette  
THERON -  
CANUT

### Cinéma

Le 20 juillet 2016 à 22h, s'est déroulée une séance de cinéma en plein air. Une centaine d'Olempiens avaient apporté chaises et plaids pour assister à la projection du film « La famille Béliet ». Deux films sont programmés cet été.

### Spectacle Flashback

Le 22 octobre à la salle 7-77, M. Jean-Marie PERIER, photographe de « Salut les Copains », dans son one man show, a raconté ses rencontres, anecdotes, au travers de ses 300 photos de chanteurs et musiciens des années yéyé devant un nombreux public.



### Salut les Jeunes Talents

Le 5 novembre le spectacle « Salut les Jeunes Talents », organisé en collaboration avec M. WIOROWSKI, a connu un franc succès. Les huit jeunes chanteurs ont été récompensés par un trophée offert par la mairie.

**Olemps** Salle 7-77

Salut les jeunes talents  
Chanter pour le plaisir

**Samedi 05 novembre**  
20 h 30

Réservation :  
Mairie Olemps

### Site internet

Les téléservices sur le site internet [www.mairie-olemps.fr](http://www.mairie-olemps.fr) s'enrichissent avec les formulaires d'inscription à la cantine et de demande d'utilisation du panneau lumineux.

Les associations peuvent partager leurs événements sur le site Facebook de la mairie.

### Panneau lumineux

Afin de répondre à une demande croissante d'outils de communication de la part des associations et des Olempiens, et pour préserver le cadre de vie en luttant contre l'affichage sauvage et les nuisances visuelles, nous avons décidé, après différentes consultations, d'installer un panneau lumineux électronique d'information à l'entrée d'Olemps, en bordure du parking relais de la Crouzette. Il est réservé aux annonces des associations communales et de la mairie. L'utilisation de ce panneau est soumise à un règlement. Un formulaire de demande de diffusion doit parvenir en mairie un mois avant la date de l'évènement. Tous ces documents sont aussi disponibles sur le site internet. La mairie se réserve un droit de regard sur le contenu du message.





Marie-Lou  
CARLES



Dominique  
BLAISE



Daniel  
BOUSQUET



Magali  
POQUET



Martial  
VIALARET

## Activités périscolaires

Les enfants de l'école Pierre LOUBIÈRE peuvent s'inscrire à différents ateliers selon un programme annoncé et défini à l'avance (d'une période de vacances à une autre). Ce sont des ateliers de découverte : sport, musique, danse, dessin, travaux manuels, jeux...

Cette année l'offre de choix s'est enrichie avec des initiations : rugby, boxe, escrime, éveil musical (maternelle).



Bien sûr les associations de la commune sont toujours présentes et actives et nous permettent d'offrir aux jeunes Olempiens un large éventail d'activités : karaté, basket, foot, ping-pong, tennis, musiques africaines, danses traditionnelles, médiathèque, Verlezarts, Lire et Faire Lire, jeux de société. Nous les remercions vivement.

Nos animatrices préparent et dirigent aussi des ateliers bricolage, jeux, jardinage. Les enfants qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas participer à ces activités restent à la garderie en accueil libre, encadrés par des agents municipaux. C'est un temps de jeux d'extérieur ou d'intérieur, de pause, de détente, de discussions entre copains. Après une journée de classe, il est permis de ne rien faire, de se reposer et de privilégier les relations amicales.

## La maison des insectes

L'opération « Territoire à énergie positive » concerne les projets de potagers et jardins pédagogiques situés dans l'enceinte d'une école ou d'un collège (gîtes à insectes, nichoirs à oiseaux, mares pédagogiques, abris à chauve-souris, poulaillers, ...).

La mairie d'Olemps s'est donc engagée dans ce projet (enjeux écologiques, support pédagogique, créateur de lien) en signant une convention avec le Ministère de l'Environnement qui nous a versé une subvention de 500 €.

Dans ce cadre, les animatrices de l'école, Fanny et Jessica mettent en place, avec les enfants, un gîte à insectes et un jardin botanique.



## Centres de loisirs

La Petite Récré (centre de loisirs sans hébergement), gérée par les Francas, est ouverte tous les mercredis après-midi de l'année scolaire et pendant les petites vacances (sauf celles de Noël). Sa fréquentation varie de 15 à 28 enfants.

Pour cette association, la municipalité verse une subvention de 21 000 €, et met à disposition gratuitement une animatrice (Fanny).

La mairie a réalisé des travaux au Manoir, pour l'adapter aux nouvelles normes de sécurité et d'accessibilité. La Petite Récré et la Ruche (AFR) vont intégrer ces locaux rénovés mis à leur disposition gracieusement par la commune.



## Carte ZAP

Comme les années précédentes Olemps participe à l'opération Carte ZAP réservée aux jeunes de 12 à 21 ans. Les inscriptions se font à la mairie depuis le 15 mai 2017. La carte et le chéquier sont à retirer dès le 14 juin 2017.

## Affaires Sociales et Scolaires



Danièle  
KAYA VAUR



Arlette  
CARRIE



Ghislaine  
CRAYSSAC



Valérie  
MARJAC



Martial  
VIALARET

### Scolaire

#### École Pierre LOUBIÈRE

Ère du numérique : à la rentrée de septembre 2017, toutes les classes du primaire seront équipées de VPI (Vidéoprojecteur Interactif). Ces outils servent autant aux enfants qu'aux enseignants et permettent d'intégrer aux cours des supports tels que des vidéos, des photos, du texte, des pages internet, sur lesquels les enfants peuvent interagir.



Conformément à la législation, l'installation d'une nouvelle clôture et d'un digicode permettra de mieux sécuriser les entrées et sorties des élèves.

Des travaux d'aménagement de la maternelle sont en cours : 2 classes supplémentaires, agrandissement du dortoir, nouveaux sanitaires, création d'un local rangement et d'un préau.

La cantine, située dans l'espace sportif Georges BRU, a été agrandie et mise en conformité avec la réglementation afin de permettre aux élèves de prendre leur repas dans de meilleures conditions.

Un nouvel appel d'offres va être lancé afin de choisir le prestataire pour l'année à venir. Mais avant, une enquête de satisfaction a été menée auprès des enfants, des parents, et du personnel communal.

#### École Les GRILLONS

Une subvention de 35 643 € a été attribuée à l'école Les Grillons et la mairie prend aussi en charge les frais de transport des enfants jusqu'à la piscine, soit 759,04 €.

### Le conseil municipal des enfants

19 élèves des écoles Pierre LOUBIÈRE et Les Grillons ont été élus par leurs pairs afin de former le conseil municipal des enfants.

Différentes actions ont été menées : participation à la cérémonie du 11 novembre, collecte de jouets pour Noël au profit des Restaurants du Cœur, participation à la présentation des vœux à la population au côté du conseil municipal, participation à la mise en valeur de la commune au travers de figurines en bois, peintes par les enfants.



### Goûter de Noël

Le jeudi 15 décembre, les enfants des écoles Pierre LOUBIÈRE et Les Grillons, de la crèche et du RAM ont été invités par les commerçants à un spectacle à la salle 7-77. À la fin, un goûter a été offert à chaque enfant par la mairie.

### Conférences

Le 28 juin 2016, une réunion sur la sécurité de proximité s'est déroulée en mairie.

Le 6 juillet 2016, à la salle 7-77, M. NINGRE est intervenu pour nous parler des médecines complémentaires : pour qui ? il a su captiver la nombreuse assistance.

## Social

### Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s RAM

Il a ouvert ses portes, au Manoir, le 12 septembre dernier.

Son rôle :

Accompagner les parents pour :

- Leur délivrer la liste des assistant(e)s maternel(le)s et connaître les disponibilités,
- Les informer des différents modes de garde,
- Les aider au niveau administratif,
- Les aider dans la relation avec les assistant(e)s maternel(le)s,
- Les informer et organiser des réunions thématiques.

Guider les assistant(e)s maternel(le)s :

- Les aider administrativement pour une meilleure connaissance de leur profession,
- Partager des formations,
- Organiser des réunions thématiques pour améliorer leurs connaissances et pour des temps collectifs afin de rompre l'isolement de leur travail.

Lieu d'animation et d'échanges pour les enfants :

- Temps d'accueil des enfants accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s ou du parent,
- Une halte jeux est organisée le mardi matin de 8h45 à 11h45,
- Des ateliers se déroulent le jeudi ou le vendredi matin (environ 2 fois par mois, sur inscription).

Les permanences ont lieu le lundi de 12h30 à 15h.



### Repas des aînés

Le repas des aînés s'est déroulé le dimanche 12 mars dernier. C'est dans une ambiance méditerranéenne que nos aînés ont pu passer une sympathique journée, servis par les élus, animée par Benjamin MALRIC et par la chorale du 3<sup>e</sup> âge.



### Plan canicule/grand froid

Le plan canicule/grand froid est réactualisé chaque année. C'est un dispositif de prévention et de lutte contre les conséquences sanitaires d'une canicule ou d'un grand froid, en direction des personnes âgées ou en situation de handicap.

Le maire a le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile et qui en font la demande.

Ce registre, confidentiel, est établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille.

Peuvent figurer sur le registre :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- Les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- Les personnes en situation de handicap, bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), de la carte d'invalidité, de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité, résidant à leur domicile.

Si vous répondez à l'un de ces critères et si vous le souhaitez ou, si vous connaissez une personne correspondant à cette situation, et avec son accord, vous pouvez obtenir l'imprimé à compléter :

- Au secrétariat de mairie,
- ☎ 05 65 75 51 04,
- Mail : [mairie@mairie-olemps.fr](mailto:mairie@mairie-olemps.fr).

# Finances, Marchés publics et Gestion du personnel



Francis  
AZAM

Arlette  
CARRIE

Ghislaine  
CRAYSSAC

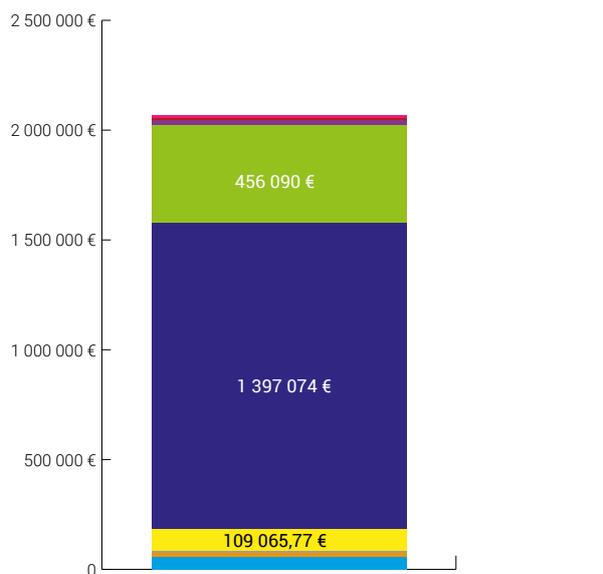
Pierre  
MALGOUYRES

Pascal  
PRINGAULT

Lors de la séance du 13 mars 2017, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2017 dont vous trouverez ci-après les grandes lignes.

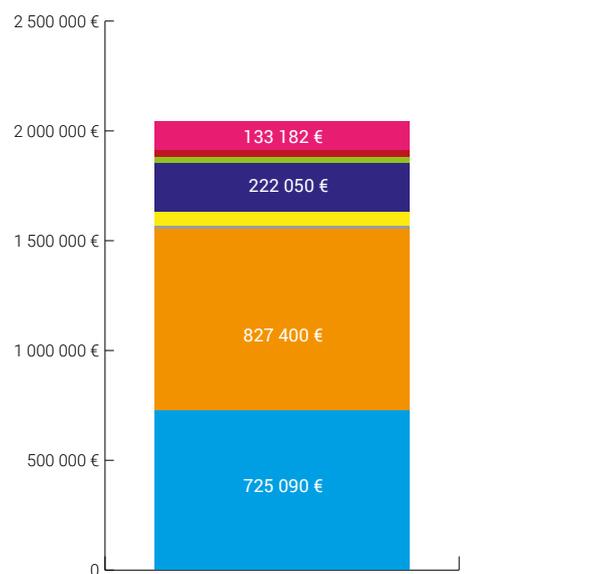
La préparation et le vote du budget sont des exercices de plus en plus délicats dans le contexte général actuel. Cela nous impose de dépasser une vision purement comptable tout en ayant une gestion financière rigoureuse en termes de dépenses de fonctionnement et en conservant un haut niveau d'investissement.

## Section de Fonctionnement « Recettes » exercice 2017



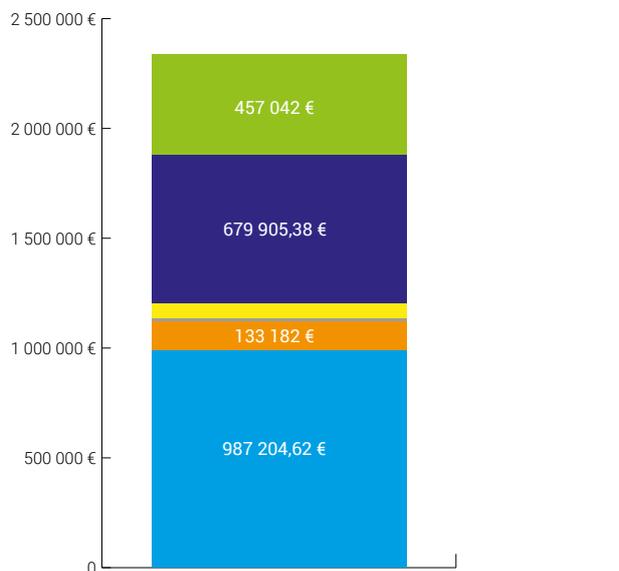
- Excédent antérieur reporté
- Atténuation des charges
- Opérations d'ordre intersections
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels

## Section de Fonctionnement « Dépenses » exercice 2017



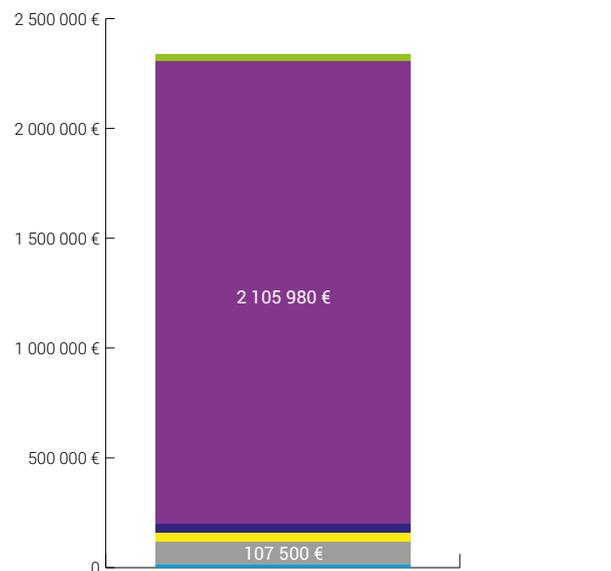
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Opérations d'ordre intersections
- Autres charges gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Autofinancement complémentaire

## Section d'Investissement « Recettes » exercice 2017



- Excédent
- Autofinancement complémentaire
- Produits des cessions d'immobilisations
- Opérations d'ordre intersections
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement

## Section d'Investissement « Dépenses » exercice 2017



- Dépenses imprévues
- Opérations d'ordre intersections
- Remboursement emprunt
- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement à verser
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours

## Retour sur 2016

En ce qui concerne l'exercice budgétaire 2016, celui-ci se caractérise par une forte maîtrise des dépenses et un excédent de fonctionnement significatif.

Ainsi, par rapport à 2015 nos dépenses de fonctionnement ont diminué de 5.71 %.

Notre capacité d'autofinancement (dif. entre recettes et dépenses de fonctionnement) s'élève à 414 905.11 €.

Ce qui au vu de notre faible taux d'endettement (1 223 703 €) nous permettrait de rembourser nos dettes en à peine 3 années.

Les principaux ratios budgétaires sont les suivants :

Ratios budgétaires des Communes comprises entre 2 000 et 3 500 habitants	Montants en milliers €	Olemps	Moyenne de la strate en €/hab.
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1.808	539	743
Produits des impositions directes / population	1.191	355	369
Recettes réelles de fonctionnement / population	2.049	610	899
Dépenses d'équipement brut / population	1.892	564	263
Encours de la dette / population	1.269	378	697
DGF / population	414	123	162

Ratios budgétaires des Communes comprises entre 2 000 et 3 500 habitants	% Olemps	% moyenne de la strate
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	39,88	47,51
Dépenses de fonctionnement + capital de la dette / recettes réelles de fonctionnement	95,57	90,76
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	92,45	29,25
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	61,96	77,53

## Tableau taxe habitation

Vous recevez chaque année votre taxe d'habitation perçue par la commune et par l'intercommunalité (Grand Rodez). Si vous regardez la ligne faisant mention des taux vous constaterez, comme votre conseil s'y est engagé que le taux communal de 10,6 % (1) n'a pas augmenté et ce depuis 2005.

Si des variations dans les montants de votre imposition interviennent, cela provient de la modification des bases d'imposition (2).

En effet, chaque année le législateur, en votant la loi de finances, procède à une actualisation des valeurs locatives (2).

C'est cette réévaluation qui chaque année entraîne mathématiquement une augmentation de votre imposition globale, de 1.12 % (3) dans l'exemple ci-joint.

### TAXE D'HABITATION 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI		
Valeur locative brute	(2) 4263		4263				
Valeur locative moyenne	3445		3445				
A B T T E M E N T S	• Général à la base	%	%				
	• Personne(s) à charge - Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	10 %	10 %				
	- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15 %	15 %				
	• Spécial à la base	%	%				
	• Spécial handicapé	%	%				
Base nette d'imposition	(2) 4263		4263				
Taux d'imposition 2016	10,6 %	%	7,46 %	%	%	Total des cotisations 770	
Cotisations 2016 Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires	452		318				
Taux d'imposition 2015 Rappel cotisations 2015	(1) 10,6 % 447	%	7,46 % 315	%	%		
Variation en valeur Variation en pourcentage	+5 (3) +1,12 %	%	+3 +0,95 %	%	%		
Abattements de référence 2003/2016	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Taxe GEMAPI		
• Général à la base • Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2) • Par personne(s) à charge (rang 3 ou +) • Spécial à la base*							
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2015 ET 2016						Frais de gestion Prélèvements : - pour base élevée - sur rés. secondaires Plafonnement selon le revenu	+ 3
	ANNÉE 2015	ANNÉE 2016	En valeur	En pourcentage			
(a) Cotisations (b) Allègements (c) = (a) - (b) Somme à payer	770 770	778 778	+8 +8	+1,04 % +1,04 %			
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 0001 RÉGIME P						Montant de votre impôt	778
Taux global 2000 corrigé 16,03 % Cotisation référence 2003	Identifiant 1740134294A	Nature MAISON	DF H	AFF H	VL revalorisée 4263		



François  
LAVAL

Daniel  
BOUSQUET

Brice  
DELMAS

Régine  
DE RODAT

Huguette  
THERON -  
CANUT

## L'eau : élément indispensable à la vie et énergie renouvelable

Le temps où nous allions chercher l'eau dans un puits est révolu et il nous est facile d'ouvrir un robinet pour voir ce bien si précieux couler, mais connaissez-vous son cheminement ?

C'est en 1946 qu'un syndicat d'étude regroupant 15 communes fut créé avec l'objectif d'aller chercher l'eau sur le plateau de l'Aubrac pour alimenter les communes du Rouergue.

En 1950, ce syndicat d'étude regroupant alors 30 communes devient le SIAEP de Montbazens-Rignac (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable).

L'eau captée principalement dans les 2 boraldes des Touzes à St-Chély-d'Aubrac et des Brasses à Condom d'Aubrac est traitée à l'usine de Salgues. Quelques 5 663 000 m<sup>3</sup> d'eau transitent annuellement sous le Lot pour remonter par gravité vers les 56 communes adhérentes au syndicat dont celle d'Olemps.

Le réseau total a une longueur de 2 300 km et 150 km séparent l'usine de Salgues de la ville de Villefranche-de-Rouergue qui est alimentée en partie par cette eau.

Le syndicat d'eau de Rignac-Montbazens enregistre 35 000 abonnements soit une population desservie de 66 441 habitants. Il y a 1 500 abonnés Olempiens qui font de notre commune la 5<sup>e</sup> plus grosse adhérente du syndicat derrière Onet-le-Château, Luc-la-Primaube, Bozouls et Sébazac, ce qui ne se traduit pas forcément par la 5<sup>e</sup> plus grosse consommatrice.

Le syndicat va achever cette année la construction d'un réservoir d'eau potable de 10 000 m<sup>3</sup> (soit environ le volume de notre halle des sports communale) à Roquelaure sur la commune de Gabriac.

Énergie renouvelable : dans le cadre du renouvellement de la conduite d'eau (diamètre 600 mm) depuis le captage des Touzes et dans un élan volontariste de performance environnementale, le SIAEP projette la création d'une micro-centrale hydroélectrique. L'investissement de cet équipement serait rapidement amorti par la vente de la production d'électricité.

## Extinction de l'éclairage public

Pour tenir compte des remarques de nos administrés et profiter des soirées estivales, des modifications ont été apportées :

- En été, du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre : extinction de l'éclairage public du dimanche au jeudi à minuit, sans rallumage le matin, sauf vendredi et samedi où l'éclairage public reste allumé toute la nuit,
- En hiver, du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril : extinction de l'éclairage public du dimanche au vendredi à 23h et rallumage à 5h du matin, sauf le samedi où l'éclairage public reste allumé toute la nuit.

## Éclairage public rocade

Depuis novembre 2016, l'éclairage public de l'échangeur d'Olemps est éteint, de minuit à 5h du matin toute l'année.

L'opération « tranquillité vacances » (police et gendarmerie), les bons rapports entre voisins, le fait de prévenir que l'on va s'absenter, sont des consignes pouvant éviter les délits.

## Changer de regard, « zéro phyto »

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les collectivités locales ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires sur les espaces verts et la voirie. Notre commune s'est engagée dans ce processus « zéro phyto » bien avant cette date.

De nouvelles méthodes d'entretien sont appliquées, les produits chimiques sont remplacés par le désherbage thermique ou manuel.

Ces modes alternatifs n'ont pas les conséquences radicales et destructrices des pesticides. Dès lors, voir certaines herbes et plantes rester un peu plus longtemps sur les trottoirs n'est pas synonyme d'un mauvais entretien.

La pratique du zéro phyto, si elle nous oblige à changer notre regard sur l'entretien de notre commune, a plus d'un effet positif : le retour des abeilles, la protection des agents chargés de l'entretien des espaces verts, la protection des riverains, la préservation de la bonne qualité de l'eau.





Edmond ROUTABOUL



Ghislaine CRAYSSAC



Valérie MARJAC



Michel PELLETIER



Magali POQUET

## La commune entretient son patrimoine

Réalisations 2016	Longueur (m)	Coût (TTC) €
<b>Voirie</b>		
<b>Avenue des Peyrières</b> • Élargissement du trottoir depuis la mairie jusqu'à la place de la Fontaine	750	40 490,88
<b>Rue de Cassagnettes</b> • Pose de revêtement bitumineux sur la chaussée, depuis la mairie jusqu'au n° 22	230	26 190,38
<b>Rue Vert Pré - Rue du Ruol</b> • Réfection de trottoirs	320	20 601,54
<b>Voie communale n°3</b> • Revêtement de la chaussée de Cassagnettes au giratoire de Bois Vert	300	9 733,01
<b>TOTAL</b>		<b>97 015,81</b>

## La commune rénove, réaffecte, adapte et se conforme aux normes d'accessibilité AdAP

Réalisation 2016	Coût (TTC) €
<b>Bâtiments</b>	
<b>Espace Georges BRU</b> • Rénovation complète de la chaufferie avec gestion automatisée en fonction du planning d'utilisation des divers locaux	75 438,38
• Remise aux normes et réaffectation des sanitaires, vestiaires, salle de réunion ainsi que les locaux des arbitres, agrandissement du restaurant scolaire des petits	176 694,00
• Réfection du parvis pour mise en conformité Ad'AP	7264,80
<b>Salle 7-77</b> • Installation de la médiathèque.	102 019,68
<b>Le Manoir</b> • Réaffectation du rez-de-chaussée (centres de loisirs) • Création du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s	
<b>Groupe scolaire - Pierre LOUBIÈRE :</b> • Sécurisation des accès, mise aux normes des clôtures	47 254,80
• Rénovation complète de la chaufferie avec gestion automatisée	39 068,52
<b>Parc public</b> • Création des allées pour le parc public autour de la salle 7-77, stade, village du Patio	65 581,82
• Création de l'aire de jeux pour enfants	113 545,55
• Clôture de l'aire de jeux	14 918,62
<b>Cimetière</b> • Création d'un espace cinéraire et pose de 16 cavurnes	29 835,60

### Projets

#### Voirie :

##### Rue des Peyrières :

- Réfection du revêtement de la chaussée (de la mairie au carrefour de la Croix) et du trottoir (de la mairie à la place de la Fontaine).

##### Rue Joseph Bastide - Allée de la mairie :

- Revêtement de la chaussée et des trottoirs.

##### Impasse Les Peyrières (Hôpital) :

- Revêtement de la chaussée.

##### Route des Grillons :

- Création d'un trottoir au droit du lotissement.

##### Parc public :

- Mobilier urbain (bancs, corbeilles à papier, etc...)

- Éclairage des allées,
- Pose des agrès du parcours de santé,
- Éclairage public à La Mouline (du pont sur l'Aveyron au carrefour Super U)
- Remplacement des appareils d'éclairage par des appareils à Led.
- Bâtiments, École Pierre LOUBIÈRE :**
- Agrandissement de la maternelle,
- Création de deux classes et d'un préau,
- Mise aux normes sanitaires,
- Réfection de la cour.
- Cimetière :**
- Pose de 22 cavurnes supplémentaires.
- Courts de Tennis :**
- Réfection complète des deux courts avec la clôture.

## Vie associative



Marc  
ROUANET



Brice  
DELMAS



Françoise  
GALEOTE



Marc  
HENRY-VIEL

La commission a continué son travail durant cette année avec les rencontres désormais incontournables : les Asso'lempiades et le comité des usagers en septembre. Nous ne pouvons pas faire cet article sans féliciter les associations sportives qui ont remporté des succès exceptionnels.

En effet, le basket avec l'accession des garçons en régional, le foot avec sa finale de la coupe d'Aveyron, le tennis de table avec ses titres et ses qualifiés aux championnats de France, les quilles avec un titre vétérans, la nuit du badminton, le tournoi de la Route d'Argent, les titres de la pétanque, du karaté, du judo, tous ont montré la qualité de nos sportifs Olempiens.

Les autres associations culturelles ou sportives ont animé la commune : Anim'Olemps (la fête, le bal des conscrits...), Togoville (le festival Africain)

et Olemps Sourire (le repas du gourmand, des spectacles).

Pour tout cela, la mairie est un partenaire : mise à disposition des locaux, aides financières (subventions ...), aide technique indispensable de nos agents.

Cette année, de nouveaux créneaux ont été aménagés à la salle 7-77 pour la danse, la gym et les Alertes.

Des travaux importants ont permis la mise aux normes d'accessibilité (AdAP) de l'espace Georges BRU. La réfection des courts de tennis débute au mois de juin et une réflexion est menée sur le projet d'un dojo.

Le site internet de la mairie s'est enrichi de nouveaux téléservices pour les associations avec notamment le formulaire de demande d'affichage sur le panneau lumineux.

### Attribution des subventions aux associations

Association	Montant
Tennis Club	2 000,00 €
Amicale des Jeunes	250,00 €
Foot Olemps	2 800,00 €
Basket	2 900,00 €
Tennis de table	1 300,00 €
Badminton	500,00 €
Karaté shotokaï	650,00 €
Judo Olemps 12	450,00 €
Quilles	1 300,00 €
Pétanque	400,00 €
Cyclo Entente Olemps	400,00 €
Gym/Danse Adultes	250,00 €
Jazz Enfants	1 300,00 €
Familles Rurales	4 900,00 €
Anciens combattants	200,00 €
Chasse	200,00 €
Rand Olemps	200,00 €
Les Alertes	600,00 €
Togoville	350,00 €

Associations	Montant
APE Pierre LOUBIÈRE	800,00 €
Olemps Sourire	650,00 €
Anim Olemps	600,00 €
OCCE Élémentaire	6 480,00 €
OCCE Maternelle	1 500,00 €
CASLGR	4 179,00 €
ADMR	500,00 €
Mutuelle du trésor	23,00 €
Prévention Routière	80,00 €
Téléthon	500,00 €
Ouvriers de France	0,00 €
Les Jardins de l'Optimisme 800,00 € (subvention exceptionnelle)	200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>36 462,00 €</b>



## Site Patrimonial remarquable

En 2014, l'attribution du label Pays d'Art et d'Histoire par le Ministère de la Culture et de la Communication a confirmé la dynamique du territoire en matière de protection et valorisation du patrimoine.

Les communes de Rodez Agglomération possèdent des paysages variés et remarquables qui participent à la mise en valeur du patrimoine bâti. C'est pour identifier et protéger ces espaces bâtis et non bâtis que les élus de Rodez Agglomération ont décidé de créer un document appelé « Site patrimonial remarquable » (ancien AVAP) en lien avec l'État, et plus particulièrement la Direction Régionale des affaires culturelles et l'architecte des Bâtiments de France.

Ce nouveau document viendra compléter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

## GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Par délibération du 28 juin 2016, le conseil de communauté de Rodez Agglomération s'est prononcé à l'unanimité pour le transfert de cette compétence des communes vers Rodez Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Notre conseil municipal a voté favorablement ce transfert. Rodez Agglomération prend en charge :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydro graphique si nécessaire,
- L'aménagement et l'entretien de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau,
- La défense contre les inondations,
- La protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Le maire continue d'exercer les missions de police générale (prévention des inondations). Il devra toujours :

- Informer préventivement les administrés (repères de crues...),
- Prendre en compte les risques dans la délivrance des autorisations d'urbanisme,
- Assurer la surveillance et l'alerte,
- Organiser les secours en cas d'inondations (Plan Communal de Sauvegarde).

## Révision PLUI (Plan local d'Urbanisme Intercommunal)

La révision n°5 en cours de PLU de Rodez Agglomération sera opérationnelle fin 2017. Elle

définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels et agricoles pour les 10 ans à venir (2016-2026).

Les principaux objectifs sont les suivants :

- Maîtriser le développement urbain (un nombre important d'hectares zone AU (constructible) seront reclassés en zone A (agricole) afin de répondre aux enjeux de développement des dix prochaines années,
- Structurer le développement économique,
- Identifier les espaces à fort potentiel agricole,
- Améliorer la qualité des opérations d'aménagement,
- Assurer une cohérence de l'affichage publicitaire,
- Valoriser la qualité du patrimoine architectural et paysager.

## Parc des expositions

Le parc des expositions permettra d'accueillir des manifestations de dimension nationale voir internationale.

Les acquisitions foncières étant finalisées, un concours d'architecte sera ouvert dans les mois à venir.

## Musée SOULAGES

Après l'exposition temporaire : « Tant de Temps » où ont été présentées des œuvres de création contemporaines d'artistes de renommée internationale, Alexander CALDER, sculpteur et peintre américain sera à l'honneur du 24 juin au 29 octobre. CALDER est surtout connu pour ses mobiles, ses stables et ses peintures...

## Commune nouvelle Druelle-Balsac

Nous souhaitons la bienvenue aux habitants de Balsac dans la Communauté d'Agglomération.

## Parking relais de la Crouzette

Le parking relais de la Crouzette a été doté d'une borne de Recharge pour Véhicules Électriques en Occitanie (RÉVEO).

Pour plus d'information : [www.reveocharge.com](http://www.reveocharge.com).



## Médiathèque

La médiathèque a déménagé à la salle 7-77 et a ouvert ses portes en septembre dernier.



Début décembre, nous avons organisé un atelier créatif « recyclage des vieux livres » autour du thème de Noël. Il a rencontré un vif succès. En début d'année, nous avons lancé un concours de fabrication du plus beau marque-page auprès des enfants. Les récompensés se sont vu offrir de jolis lots (des marque-pages, des livres et un abonnement gratuit à la médiathèque).



Le traditionnel rendez-vous avec les Conteuses à la Coccinelle a lieu chaque vacance au sein de l'espace jeunesse de la médiathèque.

Avec les assistantes maternelles et la crèche, les petits ont profité d'un spectacle au décor enneigé tiré du livre « La pomme des neiges ».

Nous avons également lancé un avis de recherche afin de collecter des photos de mariage en vue d'une exposition qui retracera l'évolution des modes, des coutumes, etc...

La médiathèque continue de recevoir les classes et s'investit dans les temps périscolaires.

Renseignements : ☎ 05 65 75 51 06.

## Basket

Après une saison 2015/2016 riche en émotions, qui s'est terminée en beauté avec la montée historique en région de l'équipe première masculine, le Basket Club Olemps démarre la saison 2016/2017 sur cette belle dynamique. Avec un logo modernisé et de nouveaux maillots, l'équipe 1 résiste tant bien que mal à ce nouveau championnat, malgré les défaites qui s'accumulent. Le maintien, principal objectif, est toujours d'actualité.

Autour de ces changements, le club est heureux de pouvoir compter sur un nombre accru de bénévoles qui participent au quotidien à l'organisation du club. Le bureau, toujours présidé par Joël LAUGIER, compte désormais 13 membres.

Tout en profitant pleinement de cette évolution, le club n'oublie pas pour autant son principal atout : la jeunesse. Ainsi, avec ses 74 licenciés mineurs, une équipe est présente dans presque toutes les catégories jeunes. C'est un élément important pour le club qui a toujours mis en avant son esprit familial et sa préoccupation quant à la formation dès le plus jeune âge. Les règles de base ainsi que les valeurs de ce sport sont apprises aux plus jeunes le samedi matin pour le U7 et le U9, le soir en semaine pour les autres catégories.

Pour plus de renseignements sur le club :  
laugierjoel@orange.fr (Joël LAUGIER),  
philippe\_clot@hotmail.com (Philippe CLOT),  
☎ 06 23 07 67 61 (Philippe CLOT).



## Amicale des Jeunes d'Olemps (AJO)

Cela fait maintenant plus d'un an qu'un groupe de jeunes Olempiens a (re)créé l'AJO (Amicale des Jeunes d'Olemps), et à l'heure actuelle le bilan est plutôt positif pour l'association, pour laquelle la mairie a gracieusement mis à disposition la salle des coquelicots, dans 7-77.

Grâce aux fonds restants de l'ancienne association des jeunes, à la subvention de la mairie et aux cotisations des premiers membres, divers investissements ont été réalisés au cours de l'année passée. Ainsi, des rideaux ont été installés par des membres très motivés dès le début de l'été 2016. De même, une slackline a été achetée, pour permettre aux Olempiens de pratiquer cette activité très en vogue, en profitant du plein air. Les adhérents ont, également, tous acheté un pull estampillé du logo de l'AJO. Plus récemment, l'association a fait l'acquisition d'une console de jeu de salon de 7<sup>e</sup> génération, dont elle pourra profiter grâce à la télévision installée par la mairie.

Les membres de l'Amicale des Jeunes ont, en 2016, organisé plusieurs activités, au bilan mitigé. Si de nombreuses séances de footing encadrées, tout comme des parties de pétanque ou encore des repas, ont été proposés par l'équipe dynamique, peu de jeunes Olempiens ont fait le déplacement. Pour les prochaines vacances, les membres envisagent de mettre en place quelques séances de soutien scolaire gratuites ouvertes à tous.

Forte d'une première année rythmée par la mise en place de son fonctionnement et de ses équipements, l'amicale des jeunes espère recruter de nombreux nouveaux membres.

Jeunes Olempiens, âgés de 17 à 25 ans, si vous voulez profiter de la salle des jeunes et de ses nombreux équipements, tout en rencontrant d'autres jeunes habitants de notre commune, n'hésitez pas à prendre contact avec le président.

☎ 06 40 20 67 47 ou via la page Facebook. Le montant de l'adhésion est de 10€ l'année, alors n'hésitez pas à venir profiter de notre bonne humeur (et à nous faire partager la vôtre).



## Familles rurales

Bientôt les vacances : Camps et ALSH

### Bilan de l'été 2016

- 2 mois d'A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).
- 4 camps.
- 192 participants soit 1575 journées vacances.

### Projets été 2017

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les enfants de 3 à 10 ans ouvrira ses portes du lundi 10 juillet jusqu'à la veille de la rentrée scolaire. Il fonctionnera sur deux centres séparés : les 3-5 ans et les 6-10 ans. Les tracts seront distribués dans les boîtes aux lettres de la commune début juin.

### Séjours courts :

- Les Vernhes lac de Pareloup (12) Camping à la ferme du 23 au 28 juillet (6-7-8 ans) 200 Euros

#### Activités :

- Journée parc d'accrobranche « La Forêt enchantée ».
- Labyrinthe (pour les plus petits).
- Pirogue sur le lac (pour les plus grands).
- Animations locales et jeux de pleine nature.

### Camps :

- Lac de Vinça (66) Camping « Les Escoumes » du 10 au 20 juillet (15-16-17 ans) 405 Euros.

#### Activités :

- Parc Aquagloss/Ventagloss.
- Tubing.
- Parcours accrobranche ou escalade en falaise.
- Base de Loisirs du lac de Vinça.
- Animations locales, feux d'artifice.

- Vias (34) Camping « Le Navarre » du 10 au 20 juillet (12-13-14 ans) 405 Euros.

#### Activités :

- Journée au parc d'Aqualand.
- Bouée tractée.
- Jeux d'aventure.
- Baignade à la mer.
- Animations locales, feux d'artifice.

- Millau (12) Camping « Le Saint-Lambert » du 21 au 28 juillet (9-10-11 ans) 280 Euros.

#### Activités :

- VTT.
- Parc d'accrobranche.
- Piscine + baignade rivière.
- Animations locales.

Pour tout renseignement complémentaire :  
laruche.olemps@gmail.com

## École Pierre LOUBIÈRE

### Primaire - L'art à l'école

Partie intégrante du projet d'école, l'art est décliné sous toutes ses formes à l'école élémentaire Pierre Loubière :

- Art culinaire

Préparation, élaboration et dégustation : la semaine du goût a été l'occasion pour les élèves de CP et CE de s'initier à la fabrication du pain sous la houlette d'un véritable boulanger, M. AUBREJAC. Celui-ci a délaissé sa boutique de La Mouline durant une matinée afin de confier aux enfants tous les secrets du pain. Il a également cuit les pains confectionnés par les enfants, dans son four.



- Art du cirque

Équilibre, adresse : pendant un trimestre, les élèves de CP ont pu découvrir les secrets du cirque en collaboration avec l'École du cirque de Rodez et une étudiante STAPS de l'IUT de Rodez.

- Art du chant

Tous les élèves de l'école préparent activement la rencontre des « écoles qui chantent », qui leur permet de se produire devant leurs familles au mois de mai. Thème choisi cette année : le voyage. Les élèves de CM2, après s'être produits en ouverture du concert de Manu BELLO et Jean-Sylvain SAVIGNONI, donné en décembre en l'honneur du centenaire des PEP, se préparent à rencontrer en juin leurs camarades collégiens au rythme du disco, projet établi dans le cadre de la liaison école-collège.



- Art du cinéma

Trois films sont au programme du dispositif « écoles et cinéma », auquel adhère toute l'école : Le roi et l'oiseau, film d'animation de Paul GRIMAUD sur des textes de Jacques PRÉVERT ; Jeux d'images, ensemble de 7 courts-métrages de Norman Mc LAREN, aussi drôles qu'inattendus et E.T, le chef d'œuvre de SPIELBERG. Autant d'occasions d'accéder à un cinéma parfois méconnu et d'aiguiser son sens critique au cours des séances de reprise, orales ou écrites, en classe.

### Maternelle

De grands bouleversements s'annoncent à l'école maternelle Pierre LOUBIÈRE. Des travaux d'envergure sont prévus par la mairie : avant tout, la construction d'un préau qui va enfin permettre aux plus jeunes de pouvoir passer les récréations dehors lorsque la météo est maussade. Un garage à vélo sera construit et facilitera le rangement des nombreux véhicules (vélos, draisennes, tricycles, trottinettes...). Mais surtout, un nouvel espace de plus de 100 m<sup>2</sup> sortira de terre lors du dernier trimestre 2017. Les enfants pourront donc évoluer dans une école plus spacieuse, dans un espace réorganisé, agrandi, repensé, rénové et de fait beaucoup plus fonctionnel et pratique. Enfin, dans le cadre du plan Vigipirate et des aménagements préconisés pour sécuriser l'école, l'entrée et la clôture de l'école seront entièrement transformées (visiophone, portail, etc...). Ces aménagements ne pourront que contribuer à l'épanouissement des élèves, à rendre leur lieu d'apprentissage plus spacieux, pratique et agréable.

D'un point de vue pédagogique et en lien avec le projet d'école, les enfants de toutes les classes travaillent cette année, sur les contes étrangers.

À la rentrée, un spectacle interactif intitulé « Julien et les copains du monde », proposé au sein de l'école, a permis de découvrir les modes de vie différents d'autres enfants.

En classe, régulièrement, des contes originaires d'Afrique, d'Asie, du Pôle Nord sont lus et donnent lieu à des activités de mathématiques, de langage, en arts visuels ou encore en expression corporelle. Tous les enfants des trois classes sont allés au cinéma de Baraqueville, à deux reprises, dans le cadre du dispositif proposé par l'Éducation Nationale « Maternelle et cinéma », pour visionner 3 contes iraniens le vendredi 3 mars et 5 courts-métrages japonais dans le courant du troisième trimestre.

Enfin, une classe de découverte permet à tous les élèves de l'école maternelle d'être initiés à un univers différent du leur, celui de la culture africaine grâce au professeur de musique, de danses, de chants et de rythmes togolais, M. Apetogbo Anani. Il intervient tous les vendredis matin du 31 mars au 17 juin 2017. Il amène les enfants à réaliser un spectacle qui sera présenté aux parents lors de la fête de l'école. Cette dernière clôturera une année scolaire bien remplie !

## Association Olemps Sourire

### Points forts de l'année 2016 :

Comme les années précédentes, l'association Olemps Sourire a essayé d'être un maximum présente dans le quotidien des Olempiens.

- Mai : fleurs offertes aux mamans,
- 5 juin : grand vide-grenier au profit du Téléthon,
- 23 juin : marché gourmand animé par le groupe Alter Égo,
- Septembre : tombola de la rentrée avec une place pour le spectacle « Les Chevaliers Du Fiel » à Rodez,
- Octobre : petit-déjeuner tripoux-soupe au fromage à l'occasion de la fête du village,
- Décembre : spectacle offert aux écoles et à la crèche avec la Cie « Les Six Faux Nez »,
- Tombola au champagne : 30 bouteilles offertes,
- Distribution de sacs publicitaires réutilisables dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

### Année 2017 :

- Assemblée Générale le vendredi 24 mars au Bistrot à la Mouline,
- Fleurs pour la Fête des Mères,
- Vide-grenier au profit du Téléthon le dimanche 4 juin à l'Espace Sportif Georges BRU,
- Tombola de la rentrée, avec un lot à gagner (encore non défini),
- Petit-déjeuner organisé lors de la fête d'Olemps, le premier week-end d'octobre,
- Goûter de Noël en décembre offert aux enfants des écoles et de la crèche,
- Tombola au champagne pendant la période des fêtes de fin d'année,
- Un cadeau offert aux habitants de la commune, dans le même esprit que les sacs.



## Judo

Les cours de judo sont dispensés, dès 4 ans, tous les jeudis pendant la période scolaire.

Pour tout renseignement, contacter la présidente :  
☎ 06 75 57 62 00 (Meritxell OLIVE POCH).



## Gym-Danses

Les activités du club (gym et zumba) ont déménagé cette année à la salle 7-77 pour le plus grand plaisir des participantes, toujours motivées à garder leur forme grâce au dynamisme de Willy et de Justine.

- Gym : 20h15 - 21h15 (lundi et mercredi),
- Zumba : 19h15 - 20h15 (lundi)



Le succès des danses traditionnelles se confirme et nous avons dû refuser des inscriptions, preuve de la bonne ambiance et de la convivialité des soirées animées par Rafaël et ses 2 musiciens.

Le 18 mars, a eu lieu la soirée dansante au profit du Téléthon et comme d'habitude, celle-ci a connu une belle affluence. Merci beaucoup aux bénévoles pour leur implication dans cet événement.

- Danses traditionnelles : 20h30 (mardi tous les 15 j).



## École des Grillons

L'école des Grillons a fait une rentrée avec une centaine d'enfants. Les élèves ont découvert avec joie des salles refaites à neuf, du sol au plafond, et tout le mobilier (tables, chaises, meubles) a été remplacé dans les quatre classes. Un projet d'agrandissement des locaux de la maternelle est à l'étude.

Toutes les conditions sont réunies pour passer une bonne année scolaire et assurer un avenir prometteur à l'école.

Durant l'année scolaire 2016-2017, les élèves de GS-CP ont poursuivi leur voyage à travers le temps. Après avoir découvert l'ère des dinosaures, puis le temps des hommes préhistoriques, ils découvrent actuellement, au travers de la littérature de jeunesse et des différentes lectures documentaires, la vie au temps du Moyen-Âge et plus particulièrement les châteaux et les chevaliers. Cette découverte devrait laisser place à la visite d'un château-fort.

Dans le cadre de ce projet, une surprise a été réservée aux élèves le 100<sup>e</sup> jour d'école : les élèves ont égrainé chaque jour qui passait depuis septembre 2016, ayant été convenu que le 100<sup>e</sup> jour de classe serait un jour spécial, de fête !



Les élèves de la classe de CE1-CE2 mènent un projet autour des arts visuels. En effet, ils ont eu l'occasion d'enrichir leurs différentes connaissances en balayant les périodes historiques au travers des œuvres artistiques majeures laissées par nos ancêtres. Tout a commencé l'année dernière avec la visite des célèbres grottes de Lascaux et de ses peintures rupestres, lors d'une classe découverte organisée en Dordogne. Cette année, les visites ont été plus axées sur les richesses culturelles offertes par notre patrimoine local avec la visite du Musée SOULAGES et de l'exposition temporaire Picasso, offrant aux élèves l'occasion de découvrir deux artistes majeurs du XX<sup>e</sup> siècle. L'année s'est poursuivie avec la visite de la cathédrale Notre Dame de l'Assomption, (caractéristique de l'art gothique), des rues et ruelles de la ville de Rodez regorgeant de bijoux insoupçonnés.



L'année prochaine sera l'occasion pour eux de découvrir encore d'autres formes d'arts avec une plongée au cœur de la Renaissance lors d'une classe découverte dans les Châteaux de la Loire et la visite du Clos-Lucé, ancienne demeure du célèbre Léonard DE VINCI.

Les élèves de CM ont travaillé autour d'un projet de littérature. Tout au long de l'année, ils ont voyagé aux pays des contes en découvrant ou en redécouvrant les auteurs traditionnels tels que les Frères GRIMM, Hans Christian ANDERSEN et Charles PERRAULT, mais aussi, grâce aux œuvres prêtées par la médiathèque d'Olemps, les contes revisités, humoristiques ainsi que les contes d'ailleurs.

Ce projet s'est conclu par l'élaboration de leur propre recueil de contes.



## Anim'Olemps

Cette année, la fête d'Olemps se déroulera les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre. Comme l'an dernier, l'association des commerçants organisera le petit déjeuner (dimanche matin), Foot, vide-grenier, thé dansant, etc...

## VERLÉZARTS

Présente sur la commune depuis 25 ans, l'association Verlézarts exerce son activité dans l'enceinte de l'espace sportif Georges BRU.

L'association Verlézarts est dédiée aux arts et comprend un atelier d'encadrement, animé par Laurence CAZES-SANCHEZ et un atelier peinture, animé par Roseline MARQUIS. Les animatrices accompagnent les élèves avec professionnalisme mais dans une ambiance très conviviale laissant chacun et chacune s'exprimer en toute liberté dans le choix de leurs œuvres et de leurs techniques.

Tous les ans, l'association est présente lors de diverses manifestations organisées à Olemps : les Asso'lempiades, le téléthon, les activités dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Cette année, Verlézarts a exposé ses œuvres à la Galerie Foch de Rodez du 18 avril au 6 mai 2017 pour l'atelier encadrement et du 9 mai au 27 mai 2017 pour l'atelier peinture.

André MALRAUX a dit « L'art, c'est le plus court chemin de l'homme à l'homme ».

C'est ce qu'expriment les élèves de l'association Verlézarts à travers leurs toiles et encadrements.



## Pétanque Olemps - La Mouline

Concours amical ouvert à tous (doublettes formées).

Inscription 8 € par équipe en 3 parties, toutes les parties seront récompensées.

Venez passer un bon moment de détente au terrain des 4 Vents tous les vendredis d'été à partir du vendredi 9 juin 2017 dès 20h30.

## Les jardins de « l'Optimisme »

Sur un terrain mis à disposition, cette nouvelle association prône la culture d'un jardin dans un esprit de partage, de convivialité et dans le respect de l'environnement (parcelles sans pesticides, arrosage à l'eau de pluie, graines bio...).

Pour tous renseignements : ☎ 06 83 53 42 58  
☎ 06 85 76 19 28

## LE TÉLÉTHON : une belle démarche de solidarité

Dimanche 29/01/2017, un concert de chorales organisé par le club des Alertes a clôturé les actions menées en faveur du Téléthon 2016. Ce moment musical très apprécié d'un nombreux public a mis en valeur la chorale des Alertes, celles de Baraqueville et de Rieupeyroux.

Tout au long de l'année, afin de récolter des fonds, l'équipe de bénévoles collabore avec la municipalité et les associations communales. Ainsi, le club Gym danse Olemps organise en mars une soirée danses traditionnelles, le comité Olemps Sourire un vide-grenier en juin, le comité des fêtes un thé dansant en octobre.

Pour la journée nationale du 3 décembre, une série de manifestations a été proposée : exposition d'art avec Verlézarts, vente de pâtisseries avec les associations de parents d'élèves, sortie VTT avec le vélo club, marche avec Rand'Olemps et l'AFR, parade des motards, action de prévention routière. Toutes ces actions ont permis de récolter 8 357 €. Elles mettent aussi en lumière, les malades, leurs familles, les chercheurs, les soignants, toutes ces personnes qui portent l'espoir d'un avenir meilleur. *Merci et bravo à tous. Nous poursuivons l'aventure cette année : n'hésitez pas à nous rejoindre.*

☎ 06 80 90 57 01 (M-L GAYRAUD, déléguée Téléthon).

## Le Ping'Club poursuit sa progression

L'année 2016 marquera l'histoire du club avec des résultats individuels jamais atteints :

cinq titres de champion de l'Aveyron en benjamins, minimes, juniors, vétérans 1 et vétérans 3 et deux secondes places en cadets et séniors. Pour la première fois, deux jeunes Olempiens ont participé aux finales nationales par classement à Vittef.

L'année 2017 s'annonce tout aussi prometteuse avec l'équipe 1 bien partie pour accéder à la Régionale 2, la 2, bien placée en Régionale 4, niveau que l'équipe 3 est sur le point d'atteindre.

Débutants ou joueurs confirmés, vous serez les bienvenus pour rejoindre les licenciés le mardi et le jeudi ou, pour tout simplement participer aux tournois amicaux gratuits ouverts à tous.

Infos : ☎ 06 83 29 69 44

<http://pingolemps.hautetfort.com/>



## Les Francas, un projet, des actions

Mouvement d'éducation populaire, la fédération nationale des Francas est une association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique et agréée par les ministères de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de celui des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes, ainsi que de celui de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

L'accueil de loisirs « La petite récréé d'Olemps » adhère à la fédération des Francas ; il a été ouvert en septembre 2012.



L'objectif général des Francas est :

« Faire de l'enfant d'aujourd'hui, l'adulte de demain le plus responsable possible, dans la société la plus démocratique possible » (projet éducatif des Francas)

L'enfant est au centre d'influences éducatives dans la famille, à l'école et dans son temps libre. Notre objectif est de mettre en valeur les enjeux éducatifs de ce temps libre.

Un axe fort autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable est développé, l'équipe pédagogique ayant comme objectif d'acquérir le label centre A'ÉRE (Éducation Relative à l'Environnement).

Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés ou en cours de formation. L'accueil de loisirs est agréé par la PMI et la DDCSPP et conventionné par la mairie d'Olemps.

L'accueil de loisirs prend en charge des enfants scolarisés âgés de 2 à 14 ans.

Il est ouvert : les mercredis de 12h00 à 18h30 et les petites vacances scolaires (sauf vacances de Noël) de 07h30 à 18h30.

**Renseignements :** ☎ 06 21 68 18 92  
(mercredi de 9h à 12h et aux heures d'ouverture).  
**Permanences :** ☎ 06 26 11 20 15  
(lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 13h).  
lapetiterecreederodez@gmail.com  
ou lesfrancasderodez@free.fr.

## Sport Quilles Olemps

La saison 2016 a été marquée par le titre de Champion de France Super Vétéran obtenu de belle manière par Alain COULON sur le terrain de Moyrazès.

Ce titre vient parfaire une belle saison qui a vu l'équipe composée de Stéphane REY, Thomas KOPP, Pierre-Antoine VERNHES et Yoan SOULIE remporter le titre de champion de deuxième série du district Céor-Lagast.

2017 est marquée par de nombreux événements qui ont lieu au terrain de Puech-Camp. Elle a commencé par l'amical et son traditionnel déjeuner à la tête de veau le dimanche 9 avril suivi d'une manche de Ligue le 30 avril. Les prochaines compétitions sont une rencontre d'écoles de quilles le 19 mai à 18 h 30, une manche de championnat de district le 28 mai et la coupe d'Aveyron de la Ligue le 7 juillet en nocturne. La saison sur le terrain de Puech-Camp s'achèvera par les individuels du district Céor-Lagast le 23 juillet. Ces différentes compétitions, pour lesquelles l'accès est libre, sont autant d'occasions de découvrir les quilles et de voir concourir les joueurs de tout âge.

**Si des personnes souhaitent avoir plus d'informations :** ☎ 06 07 83 36 47 (Sophie)



## La dynamique de l'École de Foot Olempienne se poursuit

En septembre 2010, l'AS Olemps Football débutait la saison avec seulement 5 enfants à l'école de foot. Aujourd'hui, ce sont 77 joueurs en herbe, de 6 à 13 ans, qui foulent chaque semaine les pelouses des stades Henri Montal et La Garrigue.

C'est dire le chemin parcouru !

Avec l'ensemble de ses dirigeants, l'ASO a élaboré et fait vivre un projet qui a permis de recréer une dynamique de club, avec parmi ses objectifs, celui

d'élargir la base de la pyramide que représente l'école de foot.

Une journée portes-ouvertes est organisée le 3 juin. Avec une école de foot structurée autour de Sébastien FABRE et une équipe d'éducateurs diplômés, compétents et très impliqués, le club peut désormais regarder l'avenir sereinement et se consacrer à d'autres chantiers comme le développement des équipes de jeunes, la féminisation ou la montée en ligue de l'équipe fanion. Ce n'était pas un pari gagné d'avance...



Place de la Fontaine



Arrêt Bus - rue des Peyrières (normes AdAP)



Jardin du souvenir



École Pierre LOUBIÈRE



## Médiathèque - Ludothèque

rue de Peyrières ☎ 05 65 75 51 06 - bibliotheque@mairie-olemps.fr

	Période scolaire Vacances d'été		Petites vacances	
<b>L</b>	-	16 h - 18 h	-	15 h - 18 h
<b>M</b>	10 h - 12 h	16 h - 18 h	10 h - 12 h	15 h - 18 h
<b>M</b>	10 h - 12 h	14 h - 18 h	10 h - 12 h	15 h - 18 h
<b>J</b>	10 h - 12 h	-	10 h - 12 h	15 h - 18 h
<b>V</b>	-	16 h - 18 h	10 h - 12 h	15 h - 18 h
<b>S</b>	10 h - 12 h	-	10 h - 12 h	-

## Numéros Utiles

Noms	Adresses	Téléphones	Mail
<b>École Pierre Loubière</b>	Place de la Fontaine	Primaire 05 65 68 59 22	eepierrelobuere@mairie-olemps.fr
		Maternelle 05 65 68 84 95	eempierrelobuere@mairie-olemps.fr
<b>École Les Grillons</b>	Cassagnettes	05 65 68 14 05	ecolelesgrillons.olemps@ec-mp.org
<b>Structure accueil petite enfance - L'Enfant Do</b>	Rue du Manoir	05 65 68 39 31	famillesrurales.olemps@wanadoo.fr
<b>RAM</b>	Le Manoir	05 65 75 51 08	ram@mairie-olemps.fr
<b>La Petite Récréé (centre aéré)</b>	Le Manoir	06 21 68 18 92	lapetiterecreedolemps@gmail.com
<b>Salle Multi-Génération 7-77</b>	Rue des Peyrières	-	-
<b>Espace sportif Georges BRU</b>	Place de la Fontaine	05 65 68 15 27	-
<b>Halle des Sports</b>	Place de la Fontaine	-	-
<b>Salle communale</b>	Espace vert des 4 Vents	-	-

Noms	Adresses	Téléphones	Ouvertures	Horaires
<b>Déchetterie</b>	Fonsalade	06 74 91 98 17	Mardi, jeudi et samedi	9 h - 12 h 14 h - 18 h 30
<b>La Poste</b>	Place de la Fontaine	05 65 68 37 81		
<b>Gaz de France - Dolce Vita</b>	Rodez	0 800 228 229		
<b>Préfecture de l'Aveyron</b>	Rodez	05 65 75 71 71		
<b>Commisariat de Police</b>	Rodez	05 65 77 73 17		
<b>Syndicat des Eaux Inter.</b>	Onet-le-Château	0 810 363 363		
<b>Véolia Eau</b>	Rodez	05 65 76 12 12		
<b>EDF</b>	Rodez	0 899 695 084		
<b>Pompiers</b>	Rodez	18		
<b>SAMU</b>	Rodez	15		
<b>Police</b>	Rodez	17		
<b>Gendarmerie</b>	Rodez	05 65 73 70 00		
<b>Allo Docteur</b>	-	3966		
<b>Cabinet infirmières</b>	Olemps	05 65 68 16 01		
<b>Dentiste</b>	Olemps	05 65 68 40 52		
<b>Dr CAVAILLON</b>	Rue Vert Pré	05 65 68 99 23		
<b>Dr CHAUFFOUR</b>	Rue Vert Pré	05 65 68 99 22		
<b>Dr PÉDINI</b>	Rue Vert Pré	05 65 68 99 21		
<b>Kiné DELCROS</b>	Avenue de la Gagée	05 65 68 63 02		
<b>Kiné GINISTY</b>	1, rue de 4 Vents	05 65 68 87 39		
<b>Kiné MERITXELL</b>	36, rue des Peyrières	06 75 57 62 00		
<b>Pédicure podologue JARFAR</b>	1, rue de 4 Vents	05 65 68 91 69		
<b>Pédicure podologue GARRIC</b>	Rue des Peyrières	05 65 75 20 19		
<b>Pharmacie</b>	Place de la Fontaine	05 65 68 76 38		
<b>Caisse Primaire d'Assurance</b>	Rodez	3646		
<b>Hôpital Jacques PUEL Annexe Les Peyrières</b>	Rodez	05 65 55 12 12		
<b>Mairie</b>	Olemps	05 65 75 51 00		



## Manifestations exceptionnelles

Samedi 10 juin	Spectacle École Les Grillons : salle 7-77 Repas de l'École Les Grillons : salle Georges BRU
Dimanche 11 juin	Élections Législatives : salle Georges BRU - additif 2 Fête École Pierre LOUBIÈRE : salle 7-77
Samedi 17 juin	Repas de l'École Pierre LOUBIÈRE : salle Georges BRU
Dimanche 18 juin	Élections Législatives : salle Georges BRU - additif 2
Samedi 24 juin	Gala de Danse : salle 7-77
Mardi 11 juillet	Don du Sang mairie : salle de la mairie
Mercredi 19 juillet	Picnic Ciné : salle 7-77
Mercredi 23 août	Picnic Ciné : salle 7-77
Samedi 2 septembre	Asso Olympiades : salle Georges BRU et additif 2
Dimanche 10 septembre	Braderie Crèche : salle Georges BRU - additif 2
Samedi 30 septembre	Fête Olemps : salle Georges BRU
Dimanche 1 <sup>er</sup> octobre	Tripoux : salle Georges BRU Thé Dansant : salle 7-77
Du 2 au 5 novembre	Salut Jeunes Talents : salle 7-77
Dimanche 3 décembre	Noël de la Crèche : salle 7-77
Vendredi 8 décembre	Noël de Sainte-Marie : salle Georges BRU - additif 2
Dimanche 17 décembre	Goûter de Noël : salle Georges BRU - additif 2
Mardi 19 décembre	Olemps Sourire goûter offert au enfant, spectacle offert par la mairie : salle 7-77

## Naissances

IZARD Noémie	19, rue de l'Aube Claire	JULIEN Louis	1207, Lagarrigue
VIALARET Lia	6, avenue de Léront	CAMALY-ARTIGAUX Nino	11, rue du Château d'eau
LONGERINAS Johan	Cassagnettes	BARGUES Jade	19, rue des Aubrets
LOCHMANN Matthéo	4, avenue Joseph Bastide	AMARSAT Assia	9, avenue de Léront
BOULARD Lola	20, route de la Crouzette	ARLABOSSE Thibault	1092, Lagarrigue
GALIEN SENAC Séan	2, rue des Peyrières	RBAH Imran	13, rue Bellevue
BOURGADE Hugo	2, avenue de Léront	CAMBORDE Lubin	49, La Mouline
LACOMBE Éva	4, avenue Joseph Bastide	SAVIGNAC Swan	10, passage de Linars
VASSY Anna-Rose	5, rue St-Jacques-de-Compostelle	BEC Lucie	23, rue du Lin
TREBOSC Chloé	5, passage du Levant	CAUBEL Lylou	9, rue des Cigales
REY Livia	1, rue Vert Pré	LAURAS Édzio	6, rue des Lauriers
RUIZ Énola	259, zone Artisanale Malan 4		

## Mariages

Try Da ING et Yoan ANDRIEUX	4, avenue Joseph Bastide
Adeline BRUNET et Thomas ANDRIEU	14, avenue Tabardel - Sébazac-Concourès
Gwendoline LOPEZ et Aurélien CAULET	4, avenue Joseph Bastide - Rés. Les Villas du Manoir
Elsa THAUZIÈS et Jérôme BOUTONNET	24, route de la Crouzette
Sophie FRAYSSINET 1, passage de Linars et Gabriel DUMAS	7, allée de la Mairie
Béatrice POLONIA et Sébastien GUARISE	74, la Mouline
Inès GODFIN et Fabien CAMBORDE	49, la Mouline
Séverine BOULARD et Daniel ROUX	9, rue du Château d'eau
Mathilde BOUTONNET et Alexandre HERAUD	1, rue de la Devèze

## Décès

Germaine MALGOUYRES née BALS	43, rue du Lin	Jacqueline ESCRIVA née BATY	8, rue Bellevue
Annie NAYROLLES née DAURES	5, rue Beauséjour	Aimé RICARD	79, La Mouline
Isabelle SAIVRE née CALMELS	7, av. Joseph Bastide	Albert RAMES	Cayssiolet
Gaston BEC	1, rue des Tilleuls	André POUX	32, rue St-Jacques-de-Compostelle
Augustin BEAUTY	rue du Moulin	Maria COMBACAU née VASQUEZ	2, rue du Lin
Clara NOYE née RIGAL	16, rue des Peyrières	Léon BLAISE	5, rue des Peyrières
Andrée BARTHE née MALZAC	9, route de Bois Vert	Simone BOISSONNADE née AYFFRE	11, rue des Peyrières
Didier REY	10 bis, imp. la Crouzette	Yvette BERTONA née CASTAN	2, pl. du Couderc
Louise ALVAREZ née VIGUIÉ	2, rue Bellevue	Carmelo FASANO	5, rue de la Croix
Fernand COMBELLES	Les Landes	Joël MAUREL	La Crouzette

